

CYCLE DES HAUTES ETUDES DE LA CULTURE
ENGAGEMENT POUR LA CONVENTION
SESSION ANNUELLE 2021-2022

Entre les soussignés

Le Ministère de la culture

Représenté par le Secrétaire général

182, rue Saint Honoré

75001 PARIS

Et

Monsieur/Madame

Titre

Ci-après désigné (e) l'employeur

Et

Monsieur/Madame

Adresse personnelle

Ci-après désigné (e) l'auditeur

Déclarent avoir pris connaissance de la convention du Cycle des Hautes Études de la Culture telle que téléchargeable à l'adresse suivante www.culture.gouv.fr/chec et acceptent de s'y conformer.



L'AUDITEUR(TRICE)

Nom

Qualité

Fonction

Le

Signature

L'EMPLOYEUR / LE FINANCEUR

Nom

Qualité/Fonction

Le

Signature

Le Secrétaire général du Ministère de la culture

Le

Signature

Engagement de prise en charge des droits d'inscription à la 3^{ème} session annuelle du Cycle des Hautes Études de la Culture

À remplir par l'organisme qui prendra en charge les frais d'inscription (ou le(a) candidat(e) en cas de prise en charge directe)

Merci de cocher la catégorie dont relève cette candidature.

Nota bene : pour les personnes relevant de la catégorie 1, veuillez seulement cocher la case correspondante et faire signer l'engagement d'assiduité par votre supérieur hiérarchique. Les frais d'inscription seront pris en charge directement par le Ministère en cas de sélection

1	<i>Auditeurs Ministère de la culture (administration centrale, SCN et DRAC)</i>	€ 3 400,00	
2	<i>Auditeurs établissements publics du Ministère</i>	€ 3 400,00	
3	<i>Auditeur secteur public autre que Ministère de la Culture (État, CL et EP)</i>	€ 4 500,00	
4	<i>Auditeurs secteur privé commercial</i>	€ 5 600,00	
5	<i>Auditeurs structures privées non commerciales ou prises en charge individuelles</i>	€ 2 800,00	

Conformément à la convention, le montant des frais d'inscription sera réglé sur émission d'un titre de recette par les services du Ministère de la culture.

Je soussigné(e)

Qualité / Fonction :

Service/direction prenant en charge les droits d'inscription :

Entreprise ou Institution :

m'engage à prendre en charge et à régler les droits d'inscription à la troisième session annuelle du Cycle des Hautes Études de la Culture dès l'acceptation définitive de la candidature de :

M./Mme (nom, prénom)

Fonction exercée par le(a) candidat(e)

Fait à

le

Signature

Cachet de l'organisme payeur

En cas de prise en charge par l'employeur / financeur

Désignation de l'entité prenant en charge les droits d'inscription

Nom de l'organisme

Adresse de l'organisme

Service/Direction

Gestionnaire du dossier (M./Mme)

Courriel

Tél

Secteur privé

- N° SIRET

Adresse de facturation (si différente de l'adresse de l'organisme)

Secteur public

- N° de SIRET

- N° d'engagement juridique ou bon de commande

- Code de « Service exécutant »

- N° tiers Chorus (services de l'Etat)

Représentée par M/Mme

Qualité/Fonction

En cas de prise en charge individuelle

Adresse

L'auditeur/l'entité désigné(e) ci-dessus s'engage à acquitter, dès réception de la facture, la totalité des droits d'inscription de l'auditeur

Fait àle

Signature

ENGAGEMENT D'ASSIDUITÉ **pendant toute la durée de la session annuelle**

Je
soussigné(e).....

....

m'engage, comme auditeur(trice) de la session annuelle du Cycle des Hautes Etudes de la Culture à suivre la totalité des séminaires et déplacements organisés dans le cadre de la session.

Fait àle

Signature

Le supérieur hiérarchique

Je
soussigné(e)

...

Qualité

.....

ayant pris connaissance des obligations de

M.Mme.....

l'autorise à suivre la session annuelle de façon régulière et m'engage personnellement à prendre toutes dispositions pour lui permettre de participer à la totalité des travaux.

Fait àle

Signature

COORDONNÉES DANS LE TROMBINOSCOPE DE LA SESSION ANNUELLE DU CYCLE DES HAUTES ÉTUDES DE LA CULTURE

J'accepte que les coordonnées professionnelles (y compris téléphone mobile) telles que remplies dans le formulaire de candidature, ainsi qu'une photographie d'identité apparaissent dans le trombinoscope de la session annuelle du CHEC

Nom

Prénom

Fait à

le

Signature

DROIT À L'IMAGE

L'auditeur cède à titre gracieux au CHEC le droit d'utiliser son image résultant de photographie(s) prise(s) à l'occasion de la session à des fins de communication institutionnelle.

L'auditeur autorise la fixation de son image et sa reproduction par tous procédés techniques connus ou inconnus à ce jour (graphique, photographique, numérique, etc.), sur tous supports, pour un nombre illimité d'utilisations aux fins de communication institutionnelle.

La présente cession de droits est consentie pour une exploitation dans le monde entier et pour une durée illimitée à compter de la date de la présente signature.

J'accepte de céder mon droit à l'image

Fait à

le

Signature

MENTIONS CONCERNANT VOS DONNÉES

Les données à caractère personnel qui vous sont demandées sont nécessaires à la gestion de votre dossier de candidature et de votre inscription au Cycle des Hautes Études de la Culture. Elles sont destinées à M. Manuel Bamberger, responsable du Cycle des Hautes Études de la Culture, responsable du traitement, et à Mme Cécile Portier, adjointe, et sont collectées sur la base de l'exécution d'une mission d'intérêt public.

Elles pourront être communiquées, pour ces mêmes finalités, à l'équipe du CHEC, via l'adresse candidatures.chec@culture.gouv.fr, ainsi qu'aux services du Ministère de la culture gérant les auditeurs du CHEC.

Elles pourront être communiquées, pour ces mêmes finalités, à l'équipe du CHEC, via l'adresse candidatures.chec@culture.gouv.fr ainsi qu'aux services du Ministère de la culture gérant les auditeurs du CHEC.

Elles sont conservées pendant un délai de 3 ans à compter de la date de dépôt du dossier.

En application de la Règlementation « Informatique et Liberté », vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation du traitement, à la portabilité et du droit de définir le sort de vos données après votre décès, qui s'exercent auprès du Délégué à la protection des données par courrier électronique à l'adresse suivante :

delegue-protection-donnees@culture.gouv.fr

Ou par courrier postal à l'adresse suivante:

Délégué ministériel à la protection des données – 182 rue Saint-Honoré – 75033 Paris Cedex 01, en justifiant de votre identité par tout moyen.

Vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), autorité de contrôle en charge du respect des obligations en matière de données à caractère personnel.